

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

GROUPE 1

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA CONDUITE D'OPÉRATIONS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Schéma de Cohérence Territoriale.

Plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) : élaboration, approbation, suivi et révision du document.

Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) d'intérêt communautaire.

GROUPE 2

ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Actions de développement économique dans le cadre du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation.

Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique.

Immobilier d'entreprises.

Actions de promotion économique du territoire.

Soutien aux associations et organismes œuvrant pour le développement économique.

Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.

Agriculture : mise en place d'une politique agricole sur le territoire et soutien aux associations.

Tourisme : élaboration d'une politique touristique intercommunale, promotion touristique du territoire.

Sentiers de randonnées : réalisation d'un schéma directeur des sentiers, création, balisage des sentiers.

Action de soutien au développement des infrastructures et des réseaux de communication électroniques et au développement numérique.

Dispositif Territoires d'industrie.

GROUPE 3

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique.

Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau.

Défense contre les inondations.

Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

GROUPE 4

CRÉATION, AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE ET DES TERRAINS FAMILIAUX LOCATIFS

Acquisition, aménagement, entretien et gestion d'une aire de grand passage.

GROUPE 5

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS DES MÉNAGES ET DÉCHETS ASSIMILÉS

Élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés.

GROUPE 6

ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

Assainissement des eaux usées.

GROUPE 7

GESTION DE L'EAU

Réalisation d'un schéma directeur intercommunal d'eau potable.



Pour plus d'informations sur ce sujet

Statuts de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie

L'accès au mandat intercommunal 2020-2026, Assemblée des communes de France (AdCF), 2019, 24 pages.

Le Code Général des Collectivités Territoriales sur <https://www.legifrance.gouv.fr/>

COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES NON OBLIGATOIRES

GROUPE 1

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET SOUTIEN AUX ACTIONS DE MAÎTRISE DE LA DEMANDE D'ÉNERGIE.

Étude et réalisation d'un Centre d'Enfouissement de classe III.
Étude préalable et élaboration et mise en œuvre des actions du Contrat de Bassin du Fier et du Lac d'Annecy.
Élaboration et mise en œuvre d'un Plan Climat Air Énergie Territorial.

GROUPE 2

POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE POUR LA CONDUITE D'ACTIONS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE.

Se référer à l'annexe sur la définition de l'intérêt communautaire.

GROUPE 4

CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS ET D'ÉQUIPEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT PRÉÉLÉMENTAIRE ET ÉLÉMENTAIRE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE.

Se référer à l'annexe sur la définition de l'intérêt communautaire.

GROUPE 5

CRÉATION, AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE ET DES TERRAINS FAMILIAUX LOCATIFS

Acquisition, aménagement, entretien et gestion d'une aire de grand passage.

COMPÉTENCES FACULTATIVES

GROUPE :

ACCESIBILITÉ.

Élaboration d'un Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE).
Réalisation d'un diagnostic des Établissements Recevant du Public (ERP).

GROUPE :

AUTORITÉ ORGANISATRICE DE LA MOBILITÉ.

Transports scolaires.
Organisation et gestion du transport public de personnes.

GROUPE :

MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE INTERCOMMUNALE EN FAVEUR DE LA CULTURE.

Éveil musical dans les écoles.
Développement de la lecture à domicile pour les personnes âgées ou personnes porteuses d'un handicap.
Organisation de séances cinématographiques en plein air.

GROUPE :

SOUTIEN À LA PRATIQUE SPORTIVE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE.

Soutien financier au Centre intercommunal de formation à la pratique du football.

GROUPE :

CRÉATION, ENTRETIEN, AMÉNAGEMENT DES LIAISONS CYCLABLES.

Se référer aux statuts de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie.